

## **Arrêté fédéral concernant le projet RAIL 2000**

du 19 décembre 1986

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu les articles 23, 26 et 36 de la constitution;  
vu le rapport sur le projet RAIL 2000;  
vu le message du Conseil fédéral du 16 décembre 1985<sup>1)</sup>,  
*arrête:*

### **Article premier**

La Confédération réalise le projet RAIL 2000 dans le but de développer les transports publics en Suisse.

### **Art. 2**

Dans ce but, le réseau des Chemins de fer fédéraux est complété par les nouvelles lignes suivantes:

- a. Vauderens – Villars-sur-Glâne;
- b. Mattstetten – Rothrist;
- c. Olten – Muttenz;
- d. Zurich Aéroport – Winterthur.

### **Art. 3**

<sup>1</sup> Le Conseil fédéral approuve les étapes des travaux et détermine leur calendrier.

<sup>2</sup> Dans son rapport de gestion, il renseigne le Parlement sur l'état de réalisation du projet.

### **Art. 4**

<sup>1</sup> Le présent arrêté, qui est de portée générale, est sujet au référendum facultatif.

<sup>2</sup> Il entre en vigueur à l'expiration du délai référendaire si aucun référendum n'aboutit, ou lors de son acceptation en votation populaire.

<sup>1)</sup> FF 1986 I 181



<sup>3</sup> Il a effet jusqu'à la réalisation du projet RAIL 2000.

Conseil national, 19 décembre 1986

Le président: Cevey

Le secrétaire: Koehler

Conseil des Etats, 19 décembre 1986

Le président: Dobler

La secrétaire: Huber

Date de publication: 13 janvier 1987<sup>1)</sup>

Délai d'opposition: 13 avril 1987

30441

<sup>1)</sup> FF 1987 I 46

## Arrêté fédéral concernant le projet RAIL 2000 du 19 décembre 1986

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.01.1987
Date	
Data	
Seite	46-47
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 962

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.